Envoyé en préfecture le 07/07/2026
Reçu en préfecture le 07/07/2026
Publié le
ID : 037-213702731-20260622-38_06_2026-DE

Nombre de conseillers municipaux en exercice :	29
Nombre de présents :	25
Nombre de procurations :	03
Nombre d'absents	01
Nombre de votants :	**28**

Département d'Indre-et-Loire *Arrondissement de Tours*

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

LA VILLE-AUX-DAMES

Séance du Conseil Municipal du 22 juin 2026

N° 38/ 06/ 2026

L'An deux mille Vingt Six,
Le vingt deux juin, à dix neuf heures,
Le Conseil Municipal de la commune de La Ville-aux-Dames, dûment convoqué le seize juin, s'est réuni en séance ordinaire à la Mairie, sous la Présidence de Monsieur Alain BÉNARD Maire.

Présents *: M. BÉNARD Maire, M. MARTIN, Mme CARRÉ, M. BOIREAU, M. CASTOLDI-ROBERT, Mme LOTHION, M. BLACHIER, Mme PARIS, Adjoints au Maire, Mme RESSE, M. FONTAINE, Mme CHENEVEAU, M. DE CASTRO, Mme BÉSSÉ, M. ROBIN, Mme AKO, M. NASLI-BAKIR, M. GIRARD, M. TAMISIER, Mme SOYER, M. TESTÉ, Mme JEZEQUEL, M. LEVIEUX, M. PHALIPPOU, Mme GOUJON, M. SAVOIE conseillers municipaux.*

Absents excusés *: Mme TROUVÉ (procuration à S. CARRÉ), Mme HOEVE (procuration à S. MARTIN), Mme PRUVOT (procuration à B. LEVIEUX).*

Absents *: Mme SABBAT.*

Secrétaire de séance *: M. BLACHIER.*

38 -Budget annexe assainissement 2026 - Décision modificative n°1

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L.2311-1 à L2312-1 à L.2313-1 et suivants,

VU le Débat d'orientations budgétaires en date du 09 février 2026,

VU la délibération du 23 février 2026 approuvant le budget primitif,

VU la délibération du 22 juin 2026 portant affectation des résultats 2025,

CONSIDÉRANT la nécessité de procéder aux affectations de crédits tels que figurant dans le tableau ci-après pour faire face aux opérations comptables et financières qui résultent de l'activité de la Commune,

Envoyé en préfecture le 07/07/2026
Reçu en préfecture le 07/07/2026
Publié le
ID : 037-213702731-20260622-38_06_2026-DE

VU l'avis favorable de la commission finances, ressources humaines, moyens généraux, intercommunalité et risques majeurs/gestion de crise en date du 9 juin 2026,

Monsieur Alain BÉNARD, Maire prend la parole et informe l'Assemblée de la nécessité d'ajuster les crédits des sections de fonctionnement et d'investissement du budget principal.

SECTION D'INVESTISSEMENT			
DEPENSES		***RECETTES***	
Article	***Montant***	***Article***	***Montant***
2315 *(Constructions)*	146 031.86 €	001 *(Solde d'exécution reporté)*	146 031.86 €
TOTAL	**+ 146 031.86 €**	**TOTAL**	**+ 146 031.36 €**

SECTION DE FONCTIONNEMENT			
DEPENSES		***RECETTES***	
Article	***Montant***	***Article***	***Montant***
6588 *(Charges diverses de gestion courante)*	+ 57 107.45 €	002 *(Excédent de fonctionnement reporté)*	+ 57 107.45 €
TOTAL	**+ 57 107.45 €**	**TOTAL**	**+ 57 107.45 €**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, par un vote à main levée des membres présents et représentés **décide (à l'unanimité)**

- **D'APPROUVER** la décision modificative n°1 au Budget d'assainissement 2026, telle que détaillée ci-dessus.

Le Secrétaire de séance

Guillaume BLACHIER

Le Maire,

MAIRIE DE LA VILLE-AUX-DAMES
Indre-et-Loire

Alain BÉNARD